

**REUNION DU CONSEIL LOCAL de DEVELOPPEMENT (CLD) VALENCE DROME**  
**ARDECHE CENTRE**  
**DU MARDI 19 SEPTEMBRE**  
19h00-21H00 : SEANCE PLENIERE  
Mairie de Saint Marcel les Valence

**Etaient Présents :**

<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE</b>
Jean ALLAIN	Fédération BTP Drôme Ardèche	Jean GERMAIN	
Eliane ANDRE	Les amis du Talaron	Bernard GERVY	MEDEF 26
Régis AUBENAS	Chambre d'Agriculture de la Drôme	Gilbert GREVE	Adjoint Mairie de Vernoux
		Maryline HYPOLITE	POLENERGIE
Jean-Paul CAYRIER	Mémoires d'Ardèche et Temps Présent	Olivier IBARRA	Fédération des CIVAM
Marcel CHAIX	Gîtes de France	Julien LAMOULIE	NEOPOLIS
André CHAMBON	ASYBE Le Cheylard	Pierre-Antoine LANDEL	Président du CLD
Michel CHAUDY		Alain LE COZIE	Synergie Cadres 07
Marc CHOUTEAU	Les amis du Talaron	Jacques MALSERT	FOL 26
Jean-Louis CHOVIN	Fédération des chasseurs Drôme	Fatima MANA	Association Les Rias
Jacqueline CIMAZ	Association « Les Rias »	Gilbert MOUGEL	CGPME
Gérard CLEMENT	FO Drôme Ardèche	Marianne ORY	Conseillère Régionale, rapporteur du CDRA
Jean-Marc COLLAVET	Drôme Hebdo	Martine PASQUIER	ANPE Privas
Corinne DAOUD		Odile ROBERT	
Brigitte DUMAS		Frédéric ROLLAND	Echo 26/07 Le Valentinois
Odette DURAND	CDOS Drôme	Serge VILLARD	CFPPA Bourg les Valence
Marinette FEUILLADE	(	Marie-Noëlle WESSEL	CIDF Drôme
Didier GIRAUDEAU	Synergie Cadres 07		

Etaient excusés : Nicolas DARAGON, Chef de projet CDRA, J.DUBAY, Conseiller général de l'Ardèche, maire d'ALBOUSSIERE, Jean Yves BOIS, Jacques FRANCOIS, Gérard COLOMBIER, Didier THUNOT, Elisabeth BOURGET, Lucien ALESSIO, Pascal MANTAUT, Gildas GAUTIER, Monsieur D'ANGELO, Melle CHAZOT, Yves BRUNEL, Dominique LARDENOIS, Christophe BARBE, Jean François MURJAS, Joëlle MARIAC, Félix LARCHER, Gérard FILLON, Christian ROUVEURE , Sylvette BERAUD WILLIAMS, Alia SAADNIA

Ont assisté à la réunion : Sandra OLLIER , Pierre SATTI, Christophe MAS

### **L'ordre du jour** **Ordre du jour :**

- Introduction :
- Présentation de l'espace ROVALTAIN et des projets qui y sont liés
- Informations diverses
- Questions diverses.

#### **Introduction :**

En introduction à la réunion, Marianne ORY a indiqué que le Conseil régional avait émis un avis favorable sur le projet de charte. Elle a annoncé l'affectation par le Conseil régional d'une enveloppe financière de plus de 15,3 millions d'euros pour la mise en place du Contrat de Développement territorial sur 5 ans, à compter de la signature du contrat. Cette somme peut être complétée à des dotations complémentaires liées à des domaines spécifiques : agriculture, foncier, logement.

Le comité de pilotage poursuit la définition du projet de contrat (programme d'actions) pour le développement de projets conduites sur le territoire de façon solidaire.

#### **1. Présentation de l'espace ROVALTAIN et des projets qui y sont liés**

Deux CDRA concernés par ROVALTAIN : Drôme des Collines et Valence Drôme Ardèche Centre. L'objectif de la réunion était de renforcer l'information sur le développement des projets et d'étudier les complémentarités entre le pôle de développement projeté autour de la gare et les territoires des CDRA.

**Quelques questions simples peuvent être posées en préalable :**

ROVALTAIN , Qu'est ce c'est, d'où ça vient ?

ROVALTAIN, Pourquoi faire ?

ROVALTAIN , Quels rapports avec les territoires environnants ?

ROVALTAIN ? Quels projets et aménagements pour une bonne intégration du site dans les territoires environnants : habitat, transport, services, activités ?

3 Intervenants ont été tout d'abord invités à répondre à ces questions :

- **Roger LERON, ex-président de ROVALTAIN : historique du projet ;**

Rovaltain est issu d'une réflexion initiée dans les années 80 par les agglomérations de Romans et Valence qui ont essayé de créer une agence d'urbanisme en commun. Certaines communes n'ont alors pas adhéré à ce projet.

En 1989, suite aux élections municipales, une association de communes souhaitant travailler ensemble à l'avenir de ce territoire où les enjeux étaient forts (projet de gare TGV) a été créée. Cette association devait contribuer à la prise de conscience d'une communauté, organisée autour des atouts de Romans, Tain et Valence, insuffisamment intégrés jusqu'alors : agriculture, fleuve, technologies, tourisme, cadre de vie... La question de départ était : comment constituer un espace de vie de 200 000 habitants entre Lyon et Marseille ?

Il fallait affirmer l'identité de Rovaltain et valoriser cet espace de vie qui n'est pas compris par ses habitants, développer l'espace commun par la création d'une zone d'activité autour de la gare. L'emplacement de la gare n'était à l'époque pas acquis. A l'époque, la SNCF ne proposait qu'une halte ferroviaire, située bien au Sud de l'emplacement actuel. Aucune connexion avec la voie ferrée Valence Grenoble n'était prévue. Dans le cadre d'une coopération entre Valence et Romans, les élus ont soutenu l'implantation de la gare à Rovaltain, et sa construction en souterrain, avec la correspondance entre les deux lignes, qui est une configuration unique en France.

Le projet était de fédérer sur la zone les potentialités du territoire autour d'un projet fort (goût, alimentaire, santé) sous la forme d'un parc ludique et professionnel. L'un des axes forts en matière de transport était la création d'un réseau de transports cadencés. Les réflexions en terme d'habitat conduisaient à proposer une organisation de pôles d'habitat le long des voies de communication, afin d'éviter leur dispersion. De nombreuses études ont été réalisées. Celle-ci sont consultables au Syndicat Mixte ROVALTAIN, avec en particulier une liste exhaustive des études et une synthèse de chacune d'entre elles.

Roger LERON a souligné que dans tous les cas, les possibilités de mobiliser des financements extérieurs restaient limitées. Les collectivités devraient s'unir pour un projet fort au niveau international. Pour lui, deux conditions doivent être réunies pour permettre sa réussite :

- Une forte implication de la ville centre;

- la prise en considération par les collectivités concernées des besoins en terme d'urbanisme et d'habitat, et la coordination des interventions en conséquence
- **2 - Michèle ROCHE, Directrice du Syndicat Mixte ROVALTAIN : les projets en cours ;**

*Le Syndicat Mixte est un établissement public qui regroupe des collectivités de nature différente(s) : Villes et intercommunalités. Michèle ROCHE a présenté le projet, en donnant des informations précises sur le site, les réalisations actuelles, et les projets futurs. Elle a souligné les négociations en cours sur la possibilité d'implantation sur le site d'importants laboratoires de recherche et de projets industriels, qui confirmeraient le bon positionnement de la zone dans le domaine des technologies du développement durable et de la maîtrise des risques.*

Un montage Powerpoint sera installé sur le blog du CLD à l'adresse suivante : <http://cldvdac.blog4ever.com>

- **3- Jean Marie BUSSEUIL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme : Projet de développement : Innovation pour l'Economie et l'Environnement Durable : INEED.**

Il y a sept ans, la CCI a initié avec les PME PMI un inventaire des productions du territoire qui paraissaient intéressantes (bio, technologies propres, filière bois..) et sur la fabrication de nouveaux produits issus de ces productions (transformation des produits biologiques, plantes médicinales aromatiques, construction bois...)

Produits de grande qualité, techniques propres, production bio : Ces éléments convergeaient vers le développement durable. L'idée était de regrouper dans un bâtiment tout ce qui pourrait relever de ces productions. Ce bâtiment spécial, entièrement conçu Haute Qualité environnementale a été construit sur la zone de Rovaltain, avec l'appui du Conseil général et du Conseil régional.

La bâtiment est centre de ressource Recherche et Développement de niveau régional sur la thématique de la production bio et autres secteurs. Il développe aussi des compétences en matière de bois (construction bois), de production bio et de nouveaux matériaux HQE, ainsi que de technologies dans les domaines suivants : énergie renouvelable, eco matériaux, bois, agroalimentaire, cosmétologie, plantes médicinales, technologies propres d'extraction. Ses missions sont de diffuser ces technologies et de mailler le territoire en termes de ressources, en mobilisant des bases de données des acteurs et en conduisant des études stratégiques sur la valorisation des déchets organiques

Le site est Hôtel d'entreprise et pépinière d'entreprise pour les entreprises innovantes dans ce secteur, centre de ressource, plate forme de transfert technologique propres. Il héberge aussi un projet de centre de formation aux métiers du développement durable : Néopolis.

Sont présents :

- Bio filière Rhône alpes du bio amont et aval et organismes certificateurs (ex : CORABIO)
- Bois et environnement : professions du bois
- CCSTI Drôme Ardèche
- Energies renouvelables
- Néopolis
- Fluides supercritiques

Ces derniers constituent le Pôle TRIMATECH, développant de nouvelles techniques mises au point par le CEA pour le nucléaire mais non polluantes. Au sein d'un institut des fluides supercritiques, il regroupe le CEA, le CNRS, le Laboratoires des Ecoles de Chimie. Depuis août, le site est classé zone Recherche et Développement. Il développe différentes technologies :

- le H<sub>2</sub>O supercritique permet de traiter les rejets de boue de stations d'épurations, les résidus de l'industrie chimique ;
- le CO<sub>2</sub> supercritique permet d'extraire des molécules, (ex : caféine du café, thymol du thym) de traiter des matériaux pour réduire la consommation de matière première, de contribuer à la production pharmaceutique de molécules. Est envisagée aussi la fabrication de produits à partir de la biomasse de substituts pétroliers ;
- le Champ électrique pulsé : permet de développer des traitements bactéricides.

***Cette présentation a été suivie d'un débat autour des questions suivantes : quels rapports avec les territoires environnants, quels projets et aménagements pour une bonne intégration du site dans les territoires environnants ?***

**Question** : Etat d'avancement du projet Spyland ?

**Réponse** : Il s'agissait d'un projet d'installation d'un parc d'attractions sur la thématique de l'espionnage. La viabilité financière n'étant pas avérée, le projet est suspendu pour l'instant.

**Question** : Quelle est l'origine des entreprises ?

**Réponse** : au démarrage, celles-ci sont basées sur des ressources locales, donc plutôt endogènes. En revanche, on constate un attrait de plus en plus grand pour des entreprises extérieures au territoire.

**Question** : Intégration de la question du logement ?

**Réponse** : La mission de Rovaltain reste essentiellement économique. La question de l'habitat relève des politiques communales ou intercommunales. Il doit y avoir une réflexion partagée entre les territoires de projets et les contrats de développement sur la question foncière et celle de l'habitat.

**Question** : Quand on habite à Valence, et que l'on travaille sur le site, il y a peu de TER, et le bus met deux fois plus de temps que le train.

**Réponse** : Le comité de ligne conduit une réflexion sur le cadencement des trains. Des ajustements sont à trouver.

**Question** : Quelle création d'emploi réelle ?

**Réponse** : Beaucoup d'emploi existaient déjà ailleurs et sont transférés. 200 emplois ont été créés, mais il n'y a pas de chiffres sur les emplois nouveaux et les emplois transférés.

**Question** : quelle restauration sur le site : Comment développer l'approvisionnement local et comment intégrer la filière bio dans le développement de la restauration ?

**Réponse** : ....

**Question** : La SNCF envisage t-elle de faire de cette gare un élément d'urbanité ? Comment construire un espace où les déplacements soient plus faciles ? Comment circuler de la gare aux bâtiments ? Comment répondre à la saturation des parkings ?

Réponses : La SNCF est responsable de la gare, des parkings et les collectivités des problèmes d'aménagement. Chacun doit donc prendre ses responsabilités en conséquence. Le risque est que la gare fonctionne en autonomie alors qu'il faudrait l'ouvrir sur les quartiers. Les collectivités doivent faire des choix d'aménagement pour le site. L'Est de la gare va être aménagé par un parvis. Le syndicat mixte ROVALTAIN, ne pourra pas intervenir sur les parkings qui constituent une coupure avec les autres espaces.

**Question** : Les usagers qui travaillent tous les jours sur le site de ROVALTAIN ont-ils été questionnés sur leurs besoins en terme de services ?

Réponse : ...

**Question** : Quels seront les idées force des deux territoires adjacents, des deux CDRA sur le projet Rovaltain ?

**Réponse** : l'objectif du CLD était d'apporter une information sur le projet ROVALTAIN. C'est ce qui a été fait au travers de la présente réunion. Le débat a mis en évidence la possibilité pour les CLD d'interpeller les élus sur un certain nombre de points qui ressortent : habitat, déplacements, vie quotidienne sur le site, lien entre les territoires éloignés et Rovaltain, complémentarité entre les entreprises de l'arrière pays et Rovaltain : comment dépasser un sentiment de mise en concurrence des territoires pour intégrer une logique de complémentarité ?

Les débats ont montré que même s'il s'agissait d'un projet à vocation économique, le pôle se développe dans un espace de vie de près de 200.000 habitants, et doit intégrer les dimensions environnementales, sociales etc. La discussion a mis en évidence plusieurs questions, telles que :

- Le déficit d'association des usagers à la définition des besoins ;
- les déplacements sur le site : pourquoi pas des locations de vélo à bas prix, comme cela se fait en agglomération ;
- la restauration : pourquoi pas une cantine, utilisant des produits du terroir,

Les plus importantes interrogations portent sur l'habitat et les déplacements, et la façon dont les besoins nouveaux peuvent être planifiés et organisés,

afin d'éviter la poursuite du mitage de la plaine de Valence. La Région a missionné l'agence d'urbanisme de Grenoble pour une réflexion sur l'habitat et foncier.

Réponse : Rovaltain travaille, de longue date, sur la problématique des déplacements et du stationnement, coordonne dans ce cadre des actions faisant intervenir de multiples acteurs, Rovaltain travaille aussi sur la problématique du logement, et sur d'autres encore (accueil petite enfance ...). Dans ces deux domaines, Rovaltain, bien que n'étant pas acteur directement, intervient forcément et est force de proposition, du fait de ses missions d'aménageur d'un site de 300 ha autour d'une gare TGV, sur ce type de problématiques.

## **2. Point sur la boîte à idées et sur l'avancement des groupes de travail ;**

Les fiches idées sont mises en ligne sur le blog du CLD. Chacun est invité à les remplir, sur la thématique de son choix, sur la base de la grille figurant en fin de compte rendu.

## **3. Organisation du travail du CLD pour les prochains mois ;**

Le projet de convention entre le comité de pilotage et le CLD est distribué. Les membres du CLD ont été invités à transmettre leurs remarques rapidement.

## **4. Organisation des prochaines réunions ;**

**La prochaine réunion plénière du CLD aura lieu le :**

**Lundi 16 octobre à 19h00**

**Dans les locaux de la bibliothèque intercommunale à ALBOUSSIÈRE**

**Quelles propositions et priorités pour les volets culturel et social du programme d'actions ?**

La bibliothèque intercommunale est située au centre du village, sur la D.R33 qui vient de Saint Peray.

La réunion suivante sera probablement organisée avec le PNR des Monts d'Ardèche, sur la thématique de l'agriculture, de la forêt et de la gestion de l'espace.

Fait le 21 septembre 2006  
Pierre-Antoine LANDEL,  
Président du CLD Valence Drôme-Ardèche Centre.

**CONTRAT DE DEVELOPPEMENT RHONE-ALPES : « VALENCE – DROME – ARDECHE – CENTRE »  
BOITE A IDEE DU CONSEIL LOCAL DE DEVELOPPEMENT**

<b>Emetteur de la proposition (facultatif)</b>
<b>Problème auquel pourrait répondre la mesure ou l'action</b>
<b>Objectif de la mesure ou de l'action :</b>
<b>Description de la mesure ou de l'action :</b>
<b>Partenaires éventuels :</b>

**Document à retourner au secrétariat du CLD : SYNDICAT MIXTE EYRIEUX OUVEZE VERNOUX**

Rue de la Mairie- Le petit Tournon- 07000 LYAS

Tél 04.75.64.07.56 fax 04.75.66.05.10

**E-mail** *smeov.coordination@wanadoo.fr*

**Blog :** <http://cldvdac.blog4ever.com>